

Informations de base	
2023/2824(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Précision des modalités de l'obligation de débarquement pour certaines pêcheries dans la mer du Nord pour la période 2024-2027 Complétant 2016/0238(COD) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche Zone géographique Mer du nord région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/09/2017	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
22/08/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)05524	
22/08/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/10/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2824(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0238(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/13082

Portail de documentation
--

Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)05524	22/08/2023	
Document annexé à la procédure	C(2023)8677	05/12/2023	